

Réunion du 2 septembre 2013

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient présents : Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Frédéric BIERRY, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Etienne BURGER, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Claude FROEHLI, Monsieur Francis GRIGNON, Madame Laurence JOST, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Suzanne KEMPF, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Jean MATHIA, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Madame Louise RICHERT, Monsieur Marc SENE, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Jean-Claude WEIL, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Henri DREYFUS, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Robert HERRMANN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Philippe MEYER, Monsieur Serge OEHLER, Monsieur Freddy ZIMMERMANN

Absent(s) :

Rapporteur : Monsieur Marcel BAUER

N° CP/2013/577 - Fonctionnement des collèges publics - 3126
Dotations de fonctionnement complémentaires 2013

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer à divers collèges publics des dotations de fonctionnement complémentaires d'un montant total de 92 318,25 €, dont :

- 35 500 € au titre de la dotation complémentaire de viabilisation 2013 en faveur des collèges suivants :
 - . GERSTHEIM : 2 500 €
 - . HOCHFELDEN : 16 000 €
 - . MUTZIG : 9 000 €
 - . SCHILTIGHEIM "Rouget de Lisle" : 8 000 €
- 3 750 € (soit 750 € par établissement) pour couvrir les frais d'abonnement Internet du second trimestre 2013 au profit des collèges suivants :
 - . HAGUENAU "Kléber"
 - . LA WANTZENAU
 - . LINGOLSHEIM "Maxime Alexandre"
 - . STRASBOURG "Solignac"
 - . VENDENHEIM
- 4 000 € au collège "Foch" à STRASBOURG en vue de couvrir les frais de transport d'élèves vers les installations sportives durant l'année scolaire 2013/2014
- 3 714 € au collège "Foch" à HAGUENAU pour couvrir les frais de déménagement du mobilier et matériel dans les nouveaux bâtiments scolaires
- 1 228 € au collège "Maxime Alexandre" à LINGOLSHEIM pour couvrir les frais de location d'un véhicule de service destiné à la télérestauration

- 25 406,11 € au collège de RHINAU pour l'acquisition d'un nouveau véhicule de service destiné à la télérestauration

- 18 720,14 € pour l'acquisition de matériels spécifiques en faveur des collèges suivants :

. BISCHWILLER "Saut du Lièvre" : 6 652 € (auto-laveuse pour l'entretien des sols)

. HAGUENAU "Kléber" : 1 500 € (remorque et attache remorque pour un véhicule de service)

. RHINAU : 1 459,14 € (matériel de cuisine pour la télérestauration scolaire)

. ROSHEIM : 7 629 € (auto-laveuse et chargeur de batteries pour auto-laveuse)

. STRASBOURG "Louise Weiss" : 1 480 € (matériel informatique dans le cadre de l'appel à projets 2013).

Ces subventions seront versées aux bénéficiaires dès cette délibération rendue exécutoire.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
Le Directeur des services de l'assemblée



Jean-Jacques STAHL

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20130902-79803-DE-1-1_0
Acte certifié exécutoire au : 12/09/13